

Département de la SARTHE
Commune de Ruaudin

Date de convocation : 23 avril 2026
Nombre de conseillers : 23
En exercice : 23
Présents : 22
Procurations : 1
Votants : 23

DÉLIBÉRATION N°10
Séance du : 28 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit avril à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué le 23 avril 2026 s'est réuni aux locaux culturels (salle 4, déclarée à la Préfecture salle du conseil pendant les travaux de la mairie) sous la présidence de Mme Carole HEULOT, Maire de Ruaudin.

Présents :

Madame Carole HEULOT,
Mesdames, Messieurs VERNET Christian, PEDEMAS Muriel, CHOUTEAU Didier, BOUTIMAH Nadia, LOISON Samuel,
RUDET Chantal, BREMOND Laurent, THIREAU Célia, BREVARD Yannick, LAIZEAU Emilie, LALA Christophe,
MAINGARD Liliane, CHAPUIS Pascal, GOETHAL Laurie, SALAUD Guillaume, MOIREAU Annick, LEFFRAY Sylvie,
BRIFAUT Philippe, CHEDANE Patricia, DOIZÉ Daniel, LEBALLEUX Marie-France.

Absent excusé

M. JODEAU Dominique

Pouvoir(s)

M. JODEAU Dominique donne pouvoir à M. BREVARD Yannick

Secrétaire de séance : **M. Christian VERNET**

Rapporteur Madame Carole HEULOT, Maire de Ruaudin
Point 10 Désignation des membres du Comice Agricole

A la Suite du redécoupage des cantons en 2015, la commune de Ruaudin a été rattachée au canton d'Écommoy. De ce fait, la commune de Ruaudin adhère au Comice Agricole Intercommunal d'Écommoy.

Il convient de désigner :

2 membres (1 titulaire et 1 suppléant) au sein des l'assemblée délibérante
2 membres ruaudinois hors Assemblée délibérante (1 titulaire et 1 suppléant)

Sont candidats : Élus

- Chantal RUDET en tant que titulaire
- Samuel LOISON en tant que suppléant

Sont candidat : Hors Assemblée Délibérante

- Gérard LOYER en tant que titulaire
- Jean-Claude ESNAULT en tant que suppléant

Madame le Maire demande si d'autre candidat.

Madame le Maire précise en application de l'article L 2121-21 du CGCT, le Conseil Municipal peut décider, à l'unanimité de ne pas procéder à la désignation au scrutin secret mais à main levée.

Madame le Maire propose d'établir une seule liste et de procéder au vote à main levée. Adopté à l'unanimité.

Après avoir procédé au vote :

Sont élus au sein de :

l'Assemblée Délibérante

- Chantal RUDET Titulaire
- Samuel LOISON Suppléant

Hors Assemblée Délibérante

- Gérard LOYER Titulaire
- Jean-Claude ESNAULT Suppléant

**DÉLIBÉRATION n°10**

ÉLUS	VOTE	ÉLUS	VOTE	ÉLUS	VOTE	ÉLUS	VOTE
HEULOT Carole	POUR	RUDET Chantal	POUR	MAINGARD Liliane	POUR	LEFFRAY Sylvie	POUR
VERNET Christian	POUR	BREMOND Laurent	POUR	CHAPUIS Pascal	POUR	BRIFAUT Philippe	POUR
PEDEMAS Muriel	POUR	THIREAU Célia	POUR	GOETHAL Laurie	POUR	CHEDANE Patricia	POUR
CHOUTEAU Didier	POUR	BREVARD Yannick	POUR	SALAUD Guillaume	POUR	DOIZE Daniel	POUR
BOUTIMAH Nadia	POUR	LAIZEAU Emilie	POUR	MOIREAU Annie	POUR	LEBALLEUX Marie-France	POUR
LOISON Samuel	POUR	LALA Christophe	POUR	JODEAU Dominique	POUR		

23 élus ont voté POUR.

M. Christian VERNET
Secrétaire de séance

Mme Carole HEULOT
Maire de Ruaudin

